

Nouvelle enquête : des animaux nés en France exportés et abattus au Liban et en Turquie

Paris, le 13 avril 2017 - CIWF France, Fondation Brigitte Bardot et L214, dévoilent de terribles images* de bovins nés en France, transportés sur des milliers de kilomètres dans des bétailières ou des cargos, et abattus au Liban et en Turquie. Ces nouvelles images confirment l'urgence d'agir pour mettre un terme à l'exportation des bovins vers des pays hors UE.



Voir la vidéo : <http://bit.ly/TransportsAnimaux>

89% des Français favorables à une limitation des transports à 8heures. Et qu'en disent les candidats ?

[Dans une lettre ouverte](#), les trois associations demandent aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à limiter la durée des transports d'animaux vivants à 8 heures et de mettre fin aux exportations hors Union européenne. Quatre d'entre eux se sont déjà prononcés en faveur de cette limitation, tandis que 89%** des Français se déclarent favorable à la limitation du transport à 8h.

En parallèle, les associations relaient la campagne européenne Stop the trucks visant à limiter le temps de transport des animaux. Les citoyens sont appelés [à signer la pétition](#) exigeant une révision

de la réglementation sur le transport d'animaux vivants (Règlement CE 1/2005 du 22 décembre 2005). Elle a déjà recueilli plus de 800 000 signatures.

Des milliers de bovins nés en France sont exportés chaque année vers le Maghreb et le Moyen-Orient pour être engraisés et abattus dans de terribles conditions.

Le gouvernement français porte une lourde responsabilité en incitant de manière proactive ces exports. Le "plan de soutien aux élevages français" mis au point par Stéphane Le Foll en juillet 2015 porte clairement des objectifs d'expansion des exportations. De plus, en novembre 2016, un dispositif spécifique d'assurance à l'exportation vers le Liban, l'Algérie et l'Égypte a été mis en place permettant aux exportateurs d'être remboursés à 90% en cas de non-paiement des importateurs.

Grâce aux numéros d'identification des bovins, nous avons pu remonter aux élevages où sont nés ces animaux. Dans la vidéo, on constate que si certains éleveurs se réjouissent de la naissance de nouveaux marchés hors de l'UE, sans se soucier des conséquences pour les animaux qu'ils ont vus naître, d'autres au contraire regrettent cette situation mais se disent impuissants. Ils espèrent une réaction des pouvoirs publics.

* images Eyes on Animals, Animals International, TSB/AWF

** Sondage IFOP pour CIWF France : 89% des Français se sont déclarés en faveur d'une limitation à 8h des transports d'animaux vivants (février 2017)

Contact presse

CIWF France : Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr / 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

Fondation Brigitte Bardot : Christophe Marie christophe.marie@fondationbrigittebardot.fr / 06 74 88 80 81

L214 : Sébastien Arzac - sebastien.arsac@L214.com / 06 17 42 96 84

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Position des différents candidats sur la limitation des transports

Les candidats à l'élection présidentielle ont des positions divergentes sur l'export hors Union européenne et la limitation à 8h des transports d'animaux vivants.

Benoît Hamon et Nicolas Dupont-Aignan se sont engagés à limiter la durée des temps de transport des animaux vivants et à mettre un terme à leur exportation hors de l'UE.

Marine Le Pen, quant à elle, s'est engagée à limiter à 8h le temps de transport tout en soutenant l'exportation des animaux vivants hors de l'UE.

Philippe Poutou est favorable à la limitation du temps de transport à 8h.

Jean Luc Mélenchon, bien que favorable aux circuits courts, ne s'est pas engagé à limiter les temps de transport.

Jacques Cheminade ne souhaite pas s'engager à limiter le temps de transport.

Emmanuel Macron souhaite au contraire maintenir les exportations, sans limitation.

François Fillon, Jean Lassalle, Nathalie Arthaud et François Asselineau n'ont pas souhaité se prononcer sur la question.

Lourde responsabilité du gouvernement dans les longs transports

Le gouvernement français soutient ces exports de manière proactive. Les aides de la Politique Agricole Commune, comme la prime à la vache allaitante, incitent les éleveurs à exporter leurs jeunes animaux, plutôt que de les engraisser en France. Le “plan de soutien aux élevages français” mis au point par Stéphane Le Foll en juillet 2015 portait clairement des objectifs d’expansion des exportations, avec une augmentation de 10 M€ des fonds dédiés à la promotion des exportations d’animaux vivants, et la création de la plateforme « France Viande Export » pour faciliter les partenariats économiques avec les pays importateurs. En novembre 2016, c’est un dispositif spécifique d’assurance à l’exportation vers le Liban, l’Algérie et l’Égypte qui a été mis en place (permettant aux exportateurs d’être remboursés à 90% en cas de non paiement des importateurs), dans le cadre du plan de soutien à l’ensemble des filières agricoles présenté par Manuel Valls.

Derrière les exportations, la souffrance de millions d’animaux

Chaque année, plus de trois millions d’animaux sont exportés des pays membres de l’UE vers des pays tiers pour y être engraisés ou abattus. Au sein de l’Union européenne, il n’existe aucune limite dans la durée des transports, seulement des durées de temps de route avant repos qui peuvent être renouvelées indéfiniment (29h pour les bovins, ovins et caprins, 24h pour les chevaux et les porcs, 19h pour les animaux non sevrés...).

Les animaux nés en France sont ainsi transportés sur de très longues distances, souvent des milliers de kilomètres. Ces trajets peuvent durer plusieurs jours avant qu’ils n’atteignent leur destination finale. Les longs transports ne sont pas sans conséquence sur les animaux qui sont épuisés, déshydratés et se blessent. Certains en meurent.

Des abattages cruels

Les images d’abattage révélées aujourd’hui sont difficilement soutenables. Les bovins sont tués sans étourdissement préalable, provoquant une mort lente et douloureuse mais aussi souvent précédée d’actes de cruauté. Dans un abattoir libanais, un jeune bovin est entravé par une corde accrochée à l’une de ses pattes. De force, un des employés renverse sa tête et la maintient plaquée au sol en enfonçant ses doigts dans son œil. Le jeune bovin est saigné au sol et perd la vie en toute conscience, comme tous les autres animaux dans cet abattoir.

En Turquie, aucune réglementation de protection animale ne s’applique dans les abattoirs.

A propos de CIWF

Créé en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l’intensification de l’élevage, CIWF a pour mission est de promouvoir le bien-être des animaux d’élevage et de mettre fin à l’élevage industriel, par le biais d’activités de plaidoyer, de campagnes et de partenariats. CIWF met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. www.ciwf.fr